

# Questionnaire HCCH-OMPI sur l'identification des problèmes concrets et pratiques de droit international privé dans les litiges transfrontières de propriété intellectuelle



## Instructions pour remplir le Questionnaire

1. Aux fins du présent Questionnaire, l'expression « propriété intellectuelle » comprend les catégories suivantes de propriété intellectuelle : droit d'auteur et droits connexes ; marques ; indications géographiques ; dessins et modèles industriels ; protection contre la concurrence déloyale ; brevets et modèles d'utilité ; schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés ; protection d'informations confidentielles ; protection de secrets d'affaires ; et droits d'obtenteur. En outre, l'expression « litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle » fait référence aux litiges en matière de propriété intellectuelle qui soulèvent des questions de droit international privé.
2. En remplissant le Questionnaire, veuillez ne répondre qu'aux questions qui vous semblent pertinentes compte tenu de votre expérience dans ce domaine, et veuillez préciser lorsque votre réponse ne concerne que certains types de droits de propriété intellectuelle.
3. Veuillez inclure ou joindre toute information pertinente sur les instruments nationaux, régionaux ou multilatéraux ainsi que les dispositions pertinentes, les affaires de propriété intellectuelle (y compris les références), et toute statistique relative aux litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle, le cas échéant. Nous vous invitons à fournir toute information ou tout document supplémentaire.
4. Nous vous remercions de votre coopération. Vos réponses au présent Questionnaire seront d'une aide précieuse pour les Secrétariats de la HCCH et de l'OMPI.

Nom du Membre / Institutions / Autre : \*

## Informations (à des fins de suivi)

Nom et titre de la personne à contacter : \*

Nom de l'autorité / du service :

État membre / Organisation / Autre \*

Numéro de téléphone : \*

Courrier électronique : \*

## Questionnaire

1. Votre État et territoire dispose-t-il de dispositions légales ou d'une jurisprudence traitant, de façon expresse ou implicite, des questions de droit international privé (compétence, loi applicable, reconnaissance et exécution des jugements étrangers, coopération internationale administrative ou judiciaire) dans les litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez décrire : \*

Veillez joindre les dispositions ou la jurisprudence pertinentes :

Parcourir...

2. Votre État et territoire est-il lié par un ou plusieurs instruments bilatéraux, régionaux ou multilatéraux qui, de façon expresse ou implicite, régissent ou contiennent des dispositions ayant trait à des questions de droit international privé (compétence, loi applicable, reconnaissance et exécution des jugements étrangers, coopération internationale administrative ou judiciaire) dans les litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez décrire : \*

---

---

Veillez joindre les instruments pertinents :

[Parcourir...](#)

---

3. Les tribunaux de votre État et territoire se sont-ils référés à des lignes directrices ou à d'autres sources (contraignantes ou non) ayant trait à des questions de droit international privé (compétence, loi applicable, reconnaissance et exécution des jugements étrangers, coopération internationale administrative ou judiciaire) dans les litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez décrire : \*

---

---

Veillez joindre les instruments pertinents :

[Parcourir...](#)

---

4. Avez-vous rencontré des difficultés liées au droit international privé dans le cadre de litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle, notamment des lacunes dans le cadre actuel ou d'autres obstacles pratiques ? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer pourquoi : \*

5. Veuillez nous faire part de toute information statistique disponible dans votre État ou territoire concernant les litiges en matière de propriété intellectuelle soulevant des questions de droit international privé.

Veillez joindre les instruments pertinents :

[Parcourir...](#)

## Compétence

Veillez répondre aux questions ci-dessous en vous référant soit à un cadre juridique applicable, soit à des considérations pratiques.

6. Existe-t-il des considérations pratiques ou juridiques pertinentes pour choisir / établir / contester la compétence dans un litige transfrontière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer les considérations pertinentes : \*

---

---

7. La résidence (habituelle) / le domicile, la succursale, l'agence ou tout autre établissement du défendeur sont-ils les principaux facteurs déterminant la compétence dans les litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

8. Si le litige transfrontière en matière de propriété intellectuelle porte sur la validité, l'octroi ou l'enregistrement d'un droit de propriété intellectuelle, est-il obligatoire ou possible d'appliquer des règles de compétence différentes de la règle de compétence principale? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

9. Si le litige transfrontière en matière de propriété intellectuelle porte sur des questions contractuelles, est-il obligatoire ou possible d'appliquer des règles de compétence différentes de la règle de compétence principale? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser les règles et expliquer comment celles-ci sont appliquées dans la pratique : \*

---

10. Si le litige transfrontière en matière de propriété intellectuelle concerne une atteinte aux droits de propriété intellectuelle, est-il obligatoire ou possible d'appliquer des règles de compétence différentes de la règle de compétence principale? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser les règles et expliquer comment celles-ci sont appliquées dans la pratique : \*

---

11. Si le litige transfrontière en matière de propriété intellectuelle porte sur des demandes concernant l'habilitation ou la propriété d'un droit de propriété intellectuelle, est-il obligatoire ou possible d'appliquer des règles de compétence différentes de la règle de compétence principale? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
-

Veillez préciser les règles et expliquer comment celles-ci sont appliquées dans la pratique : \*

---

---

12. Si le litige transfrontière en matière de propriété intellectuelle concerne plusieurs demandes, comme celles mentionnées aux questions 8 à 11, les règles ou considérations de compétence seraient-elles différentes de celles requises ou autorisées dans le cadre de demandes individuelles? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez préciser les règles et comment celles-ci sont appliquées dans la pratique : \*

---

13. Les considérations susmentionnées seraient-elles différentes si elles portaient sur un droit de propriété intellectuelle existant ou enregistré dans un autre ressort juridique? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

*Compétence exclusive*

---

14. Certaines questions de propriété intellectuelle relèvent-elles de la compétence exclusive d'un tribunal de votre État ou territoire? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Quels sont les droits de propriété intellectuelle qui comptent? \*

---

15. Les règles et considérations susmentionnées en matière de compétence exclusive sont-elles différentes entre droits de propriété intellectuelle enregistrés et non enregistrés ? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

16. Les règles et considérations susmentionnées en matière de compétence exclusive seraient-elles différentes si la question de la propriété intellectuelle était soulevée dans le cadre d'une action, d'une procédure de défense ou d'une demande reconventionnelle? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
-



Veillez expliquer pourquoi : \*

---

---

*Prorogation de compétence.*

---

17. Existe-t-il des circonstances dans lesquelles l'élection de for convenue par les parties pourrait être refusée dans le cadre des demandes soulevées dans les questions 8, 11 et 14? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

*Questions préalables*

---

18. Un tribunal traiterait-il différemment une question qui relève de la compétence exclusive d'un tribunal d'un autre État, si cette question était soulevée à titre de question préliminaire ou comme objet principal du litige? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

19. Lorsque plusieurs défendeurs situés dans des États différents sont impliqués dans un litige en matière de propriété intellectuelle (par ex., des filiales d'une même société multinationale), les tribunaux de votre État ou territoire peuvent-ils regrouper les procédures afin de poursuivre tous les défendeurs? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser les options, conditions et difficulté particulières dans la pratique : \*

---

*Activités de propriété intellectuelle en ligne*

20. Existe-t-il des règles ou des considérations spécifiques pour déterminer / établir / contester la compétence sur les questions de propriété intellectuelle liées à l'Internet, par ex., en ce qui concerne une atteinte aux droits de propriété intellectuelle commise en ligne? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser les différentes règles ou considérations qui s'appliqueraient en fonction de la nature du litige ou du type de droit de propriété intellectuelle concerné, ainsi que les difficultés rencontrées dans l'application de ces règles : \*

---

*Mesures provisoires, y compris les mesures conservatoires.*

---

21. Un tribunal de votre État ou territoire serait-il compétent pour décider ou accorder des mesures provisoires, y compris des mesures conservatoires, dans le cadre d'un droit de propriété intellectuelle existant ou enregistré dans un autre État ou territoire? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Quelles sont les conditions ou les difficultés particulières à cet égard? Veuillez expliquer pourquoi : \*

*Déclinaison de compétence ou suspension de la procédure.*

22. Dans les litiges transfrontières de propriété intellectuelle, compte tenu des procédures introduites ailleurs, un tribunal de votre État ou territoire pourrait-il suspendre la procédure ou refuser de connaître d'un litige pour lequel il est compétent? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veuillez préciser les motifs ou le mécanisme (par l'application de la doctrine du forum non conveniens ou par l'existence d'une procédure parallèle dans un État étranger, ou d'autres situations), ainsi que les conditions selon lesquels le tribunal de votre État se déclare incompétent ou suspend la procédure : \*

*Portée territoriale des recours.*

23. Existe-t-il des circonstances dans lesquelles le recours accordé par un tribunal de votre État ou territoire pourrait avoir un effet juridique extraterritorial, tel que l'octroi de dommages-intérêts dans un pays étranger ou une injonction hors du forum? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer, y compris toute condition : \*

## Loi applicable

24. Veuillez répondre aux questions ci-dessous relatives à la loi applicable à certains types de litiges dans votre ressort juridique :

a) Dans un litige portant sur la validité, la délivrance ou l'enregistrement concernant des droits de propriété intellectuelle **enregistrés**, la loi de l'État dans lequel le droit enregistré est délivré ou enregistré serait-elle applicable exclusivement? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer pourquoi : \*

b) Dans un litige concernant une atteinte **hors ligne**, la loi du lieu où l'atteinte a été portée serait-elle applicable? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser le lieu de l'atteinte : le lieu où les activités illicites présumées ont eu lieu, ou le lieu où le dommage a été subi, ou autres. \*

---

Veillez préciser la loi applicable. \*

---

c) Dans un litige portant sur une atteinte **commise en ligne**, la loi du lieu de téléchargement serait-elle applicable? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

---

Veillez préciser la loi applicable. \*

d) Dans un litige contractuel relatif à un droit de propriété intellectuelle, concernant par exemple une licence, le choix de la loi applicable par les parties serait-il toujours respecté? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

e) Dans un litige contractuel relatif à un droit de propriété intellectuelle, concernant par exemple une licence, la loi régissant le contrat serait-elle applicable au litige en l'absence d'un choix de loi par les parties, ou si le choix des parties était jugé invalide? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer, en précisant la ou les lois applicables : \*

---

f) Dans un litige concernant la titularité ou la propriété initiale, la loi de l'État pour lequel la protection est demandée serait-elle la loi applicable? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
-

Veillez expliquer, en précisant la ou les lois applicables : \*

---

---

g) Dans un litige portant sur la transférabilité, la loi de l'État pour lequel la protection est demandée serait-elle la loi applicable? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer, en précisant la ou les lois applicables : \*

---

h) Dans un litige concernant des sûretés sur la propriété intellectuelle, la loi de l'État où le constituant possède son domicile ou sa résidence (habituelle) au moment de la constitution de la sûreté serait-elle applicable? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer, en précisant la ou les lois applicables : \*

---

i) Existe-t-il d'autres types de litiges de propriété intellectuelle qui poseraient des problèmes de loi applicable ? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

25. Dans les litiges transfrontières en matière de propriété intellectuelle, un tribunal de votre État ou territoire appliquerait-il des lois différentes à des demandes différentes dans le cadre d'un même procès portant sur les mêmes droits ? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez préciser. \*

---

26. Une loi étrangère choisie par les parties peut-elle être écartée par un tribunal de votre État dans les affaires transfrontières de propriété intellectuelle? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
-



Sur quels fondements? Veuillez expliquer pourquoi : \*

---

---

## Reconnaissance et exécution

---

27. Avez-vous rencontré des difficultés pour faire reconnaître ou exécuter un jugement en matière de propriété intellectuelle en dehors de l'État où il a été rendu? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veuillez expliquer les difficultés rencontrées : \*

---

28. Votre État ou territoire possède-t-il des règles de reconnaissance et d'exécution particulières pour les jugements étrangers en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veuillez décrire les conditions qui doivent être remplies pour qu'un jugement étranger en matière de propriété intellectuelle soit reconnu ou exécuté dans un tribunal de votre État. \*

---

29. Votre État ou territoire peut-il se prévaloir de motifs particuliers pour refuser la reconnaissance ou l'exécution d'un jugement étranger en matière de propriété intellectuelle? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer pourquoi : \*

*Mesures ou décisions provisoires.*

30. Les mesures ou décisions provisoires de propriété intellectuelle rendues dans un État étranger peuvent-elles être reconnues ou exécutées dans votre État ou territoire? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer pourquoi : \*

31. Si les tribunaux de votre ressort juridique reconnaissent ou exécutent des jugements étrangers en matière de propriété intellectuelle, reconnaissent-ils ou exécutent-ils les parties non monétaires des jugements, telles que les injonctions? \*

- Oui
- Non
- Sans opinion

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

---

## Autres

---

32. Y a-t-il d'autres questions de droit international privé qui se posent dans le cadre des litiges transfrontières de propriété intellectuelle qui ne sont pas abordées ci-dessus? \*

- Oui
  - Non
  - Sans opinion
- 

Veillez expliquer pourquoi : \*

---

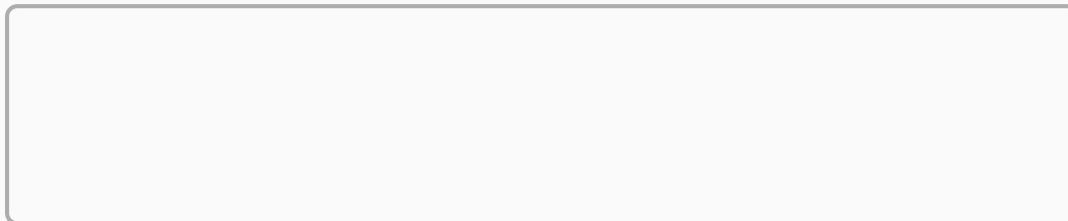
## Travaux futurs

---

33. En invitant l'OMPI à coopérer avec la HCCH pour établir le présent Questionnaire, l'organe directeur de la HCCH reconnaît la nécessité de poursuivre les travaux sur l'interaction entre droit international privé et la propriété intellectuelle (Conclusions et Décisions du Conseil sur les affaires générales et la politique de la HCCH de 2020).

Veillez nous faire part de toute observation ou suggestion que vous pourriez avoir sur les éventuelles activités futures de la HCCH et de l'OMPI concernant le rapport entre droit international privé et propriété intellectuelle, concernant notamment des initiatives de sensibilisation et d'éducation plus importantes, une coopération ou une coordination judiciaire renforcée, ou la poursuite des discussions dans le cadre du projet de la HCCH sur la compétence.

---



**Merci!**

Merci d'avoir répondu au présent Questionnaire. Vos réponses sont très importantes pour nous.

---